

Le 9 juin !

NON

à la loi anti-nature sur l'électricité

***Sur les toitures,
pas dans la nature !***

Photomontage avec AI



www.comite-nature.ch

POURQUOI **NON** À LA LOI SUR L'ÉLECTRICITÉ LE 9 JUIN

1. La protection de la nature devient secondaire

La loi veut donner **par principe** la **priorité** à la production d'énergie renouvelable **sur tous les autres intérêts**. La nature et le paysage sont donc sacrifiés. Le principe de proportionnalité ne s'appliquerait plus aux projets prévus. La loi force la production **d'électricité à n'importe quel prix**. Des spécialistes du droit public, comme le professeur Alain Griffel, dénoncent une **violation flagrante de la Constitution fédérale** !

2. La nature, les paysages, la biodiversité et les forêts sont sacrifiés

La loi sur l'électricité, qui sacrifie la nature, veut permettre la construction d'installations de production d'énergie renouvelable au détriment des **plus beaux paysages de Suisse**, ainsi que **dans des zones de protection de la nature de grande valeur**. Dans les Alpes, sur le Plateau et dans le Jura, il sera possible à l'avenir de construire beaucoup plus de **parcs éoliens et solaires**. Le **défrichage des forêts pour les éoliennes** sera facilité. Pour chaque éolienne installée en forêt, il faut défricher l'équivalent d'un terrain de football ! Des biotopes d'importance nationale et des cours d'eau sauvages peuvent être pratiquement asséchés !



Pour installer une éolienne en forêt, il faut défricher une surface équivalente à un terrain de football.

3. Suppression de droits populaires et de compétences cantonales

La loi antidémocratique sur l'électricité autorise le Conseil fédéral à **accélérer les procédures d'autorisation des parcs éoliens et solaires**, par voie d'ordonnance, ce qui rend impossible le lancement d'un référendum. En outre, ces procédures relèvent constitutionnellement des compétences cantonales. Les cantons imposeront les sites où les éoliennes et les installations solaires devront être construites sans que la population ne soit en droit de lancer de référendum. **Les votations populaires dans les communes pourraient être supprimées** et les recours des personnes concernées et des associations environnementales n'auront aucune chance d'aboutir !

4. Points positifs réalisables sans sacrifier la nature

La loi sur l'électricité contient également des aspects positifs comme la promotion générale de la production d'électricité renouvelable ou des objectifs d'efficacité énergétique. Ces points peuvent également être mis en œuvre sans détruire la nature et le paysage. Le bilan de la loi sur l'électricité est clairement négatif.



Nature, paysage, montagnes

- voici pourquoi les touristes viennent en Suisse. Les principaux motifs de voyage n'ont pas changé depuis plus d'un siècle. « C'est simplement que nos magnifiques paysages sont et resteront la raison pour laquelle les gens aiment venir chez nous », explique le directeur de Suisse Tourisme, Martin Nydegger. CONFÉRENCE DE PRESSE, 22.03.24

5. Produire de l'énergie en hiver sans sacrifier la nature

Avant de bétonner des paysages et raser des forêts, nous devons exploiter le **potentiel des installations solaires sur les bâtiments** et les infrastructures **existants** et miser sur des mesures d'efficacité. Le potentiel photovoltaïque sur les toits et les façades s'élève à lui seul à 86 TWh selon l'Office fédéral de l'énergie. Ce potentiel augmente constamment, notamment à cause de l'amélioration de l'efficacité des panneaux photovoltaïques. C'est bien plus que l'objectif de 45 TWh fixé par la loi sur l'électricité. Environ 30 % de cette énergie est produite pendant le semestre d'hiver. Avec l'énergie hydraulique existante et le potentiel supplémentaire des infrastructures, l'approvisionnement en électricité en hiver est au moins aussi bien assuré que par la loi sur l'électricité.

La loi sur l'électricité doit être renvoyée au Parlement !



Défigurer la Suisse avec des parcs solaires et des éoliennes ?

La production d'électricité renouvelable, hors énergie hydraulique, devrait à l'avenir s'élever à 45 térawattheures (TWh) par an. Cela doit se faire essentiellement avec l'énergie solaire et éolienne, le Conseil fédéral fixant la part de chaque technologie. Pour une contribution substantielle de 10 TWh, il faudrait 2'000 éoliennes ou 100 km² de panneaux solaires - c'est plus que la surface du lac de Zurich ! Notre beau pays serait ainsi défiguré par des éoliennes et des parcs solaires répandus sur une grande surface.

VOTEZ DONC NON À LA LOI SUR L'ÉLECTRICITÉ.

Nous sauvons ainsi la protection de la nature et la démocratie directe dans notre pays !

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bulletin de vote pour la votation populaire
du 9 juin 2024

Acceptez-vous la loi relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables (Modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité)?

Réponse

NON

WWW.COMITE-NATURE.CH

COMITÉ NATURE CONTRE LA LOI SUR L'ÉLECTRICITÉ, C/O UNION POUR LA NATURE ET LE PAYSAGE SUISSE, PIERRE-ALAIN BRÜCHEZ, WIESENWEG 30, 3652 HILTFINGEN, INFO@COMITE-NATURE.CH



Le 9 juin!

NON

à la loi
anti-démocratique
sur l'électricité

Photomontage avec AI

***Bâillonner
le peuple ?***

www.comite-nature.ch

